



Espaces AGRICOLES

ENJEUX CLIMATIQUES

Raréfaction de la ressource en eau
et déclin de la biodiversité

STRUCTURE PILOTE

SIAEBVELG Syndicat Intercommunal
d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant
des Etangs du Littoral Girondin

MÉDOC (33)



PERSONNE RESSOURCE

Frank QUENAULT,
animateur du SAGE des Lacs Médocains
frank.quenault@siaebvelg.fr

Estelle JARDOT,
chargée de mission zones humides
estelle.jardot@siaebvelg.fr

PARTENAIRES PRINCIPAUX

Agence de l'Eau Adour Garonne, Région
Nouvelle-Aquitaine, Etat, Département
de Gironde, collectivités, propriétaires
privés, associations, agriculteurs, Chambre
d'agriculture, conseillers forestiers, Office
National des Forêts (ONF)...

CALENDRIER

2001 : SIAEBVELG chargé du SAGE

2010 : Chargé du site Natura 2000 « zones
humides de l'arrière-dune du littoral girondin »
et premières actions avec les agriculteurs

2015 : Opérationnalité du Plan d'Actions
NATURA 2000 « préservation et valorisation
des zones humides ». Depuis 2015, rénovation
des ouvrages du canal des étangs et
restauration de la continuité écologique

2017 : reconnexion de 1 000 ha de marais
entre les lacs d'Hourtin-Carcans et Lacanau

BUDGET

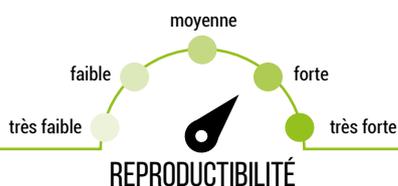
Financement 80% : Région, Agence de l'Eau,
Département 33, Etat

Autofinancement : 20%

Appel à projets 2021-2024 « Restauration des
zones humides » : 625 000 €

- fonctionnement : 305 000 € TTC

- investissement : 320 000 € HT



RESTAURER LA FONCTIONNALITÉ DES ZONES HUMIDES AMONT DES LACS MÉDOCAINS

En Gironde, le bassin versant des lacs médocains couvre 100 000 ha sur 13 communes arrière-littorales et littorales. Sur cet espace singulier, vulnérable au changement climatique, les zones humides sont facteur de résilience. Face aux pressions humaines sur leurs fonctionnalités écologiques et aux risques de dégradation accrus par l'évolution climatique, le SIAEBVELG réalise, avec tous les acteurs locaux, de multiples actions de préservation, restauration et reconnexion de zones humides.

PROBLÈME *initial*

Succession de perturbations anthropiques et naturelles

La préservation de la ressource en eau sur ce bassin est complexe avec de multiples usages en dépendant : sylviculture, agriculture, baignade, nautisme, pêche, chasse, ... 40 ans de suivi, couplé à des connaissances récentes et des études approfondies de modélisation ont permis de comprendre les impacts de travaux passés comme le curage ou la rectification de cours d'eau. Les altérations du réseau hydrographique ont intensifié les crues et les sécheresses ainsi que le rabattement de la nappe phréatique indispensable à l'ensemble des milieux. Des zones humides furent déconnectées des lacs alentour, réduisant leurs fonctionnalités naturelles (épuration des eaux, régulation des crues, soutien à l'étiage, ...), affectant la biodiversité et leurs capacités de résilience face à la dérive climatique.

Le Syndicat intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et Etangs du Littoral Girondin (SIAEBVELG) créé en 1964 exerce, sur cet ensemble, la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), anime le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et le site Natura 2000 Zones Humides de l'arrière-dune du littoral girondin. Il porte un regard novateur et de long terme pour reconquérir la fonctionnalité originelle des zones humides, garantes d'une eau de qualité et en quantité.



Marais reconnecté à la Berle de la Garroueyre



Passage à poissons entre le canal
des étangs et les marais latéraux
et sentier pédagogique

SOLUTION *apportée*

Diversité des actions de restauration et reconnexion des zones humides dans une approche globale

Depuis 2010, un partenariat est conduit avec les agriculteurs sur 2 000 ha (productions céréalières et maraîchères) à l'amont du bassin versant : évolution des pratiques culturales notamment la fertilisation, installation de 20 ha de lagunage (zones humides artificielles) pour l'épuration des intrants et reconnexion de milieux aquatiques à l'aval des terres agricoles.

La gestion quantitative (niveaux d'eau, prévention des inondations) du bassin versant est dépendante de 5 écluses jalonnant le canal des étangs. Depuis 2017, 3 d'entre elles ont été rénovées ou reconstruites pour accroître les capacités de stockage des lacs.

La reconnexion hydrologique de 1 000 ha de zones humides, entre les lacs, a été réalisée en plusieurs lieux y compris par la création de passes à poissons. Des reconnexions sont également effectives en aval des cours d'eau. Souvent, elles consistent en la réalisation de brèches dans l'ancien bourrelet de curage pour une circulation naturelle de l'eau vers les anciens méandres, points bas et zones humides latérales.

Enfin, sur l'ensemble du bassin versant, des programmes d'entretien des milieux aquatiques (zones humides et cours d'eau) sont réalisés sur la base de plans de gestion pluriannuels, portés par le SIAEBVELG. Les objectifs sont multiples et complémentaires : fluidité des écoulements, capacités naturelles du stockage estival de l'eau, maintien et reconquête de la biodiversité, infiltration naturelle de l'eau dans les nappes, Ainsi, sur les rives Est des lacs, plus de 900 ha ont été restaurés et sont entretenus de manière douce par le pâturage extensif, le broyage, ... visant le maintien d'une mosaïque paysagère et écologique.



» Premiers RÉSULTATS

DES MILIEUX FONCTIONNELS POUR UNE RÉGULATION DES CRUES ET DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES RECRÉÉ

En 10 ans, les nouvelles pratiques agricoles ont diminué de 50% les concentrations et flux d'azote vers les lacs. Cela facilite l'épuration des eaux tout le long de leur cheminement jusqu'au Bassin d'Arcachon.

La régulation des crues a été améliorée avec l'évolution du fonctionnement hydrologique et la reconnexion des zones humides. Lors des crues printanières de mai 2020 et la succession des 4 semaines de crues en février 2021, les vastes zones reconnectées ont tamponné les flux d'eau et empêcher l'inondation d'habitations.

La reconnexion de cours d'eau et de zones humides latérales, la rénovation des écluses ou encore l'entretien des marais ont permis le rétablissement des continuités écologiques avec l'exemple des zones de frayères pour les poissons. Les suivis, toujours en cours, sur de nombreux taxons (oiseaux, insectes, brochets...) montrent que les actions sont déjà positives pour la biodiversité.

Le programme de « Restauration de zones humides en amont du bassin versant 2021-2024 » du SIAEBVELG est lauréat de l'appel à projets interrégional « Restauration des zones humides » (Agence de l'eau Adour-Garonne, Office français de la biodiversité et Régions AuRA, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie).

Etudes et démarches sont déployées pour optimiser une gestion équilibrée de l'eau, entre les différents usages, de l'amont à l'aval. Amélioration de drainages forestiers en mode doux et restauration de lagunes forestières, ...sont aussi en cours.

Facteurs de

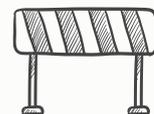
RÉUSSITE



- › Concertation et communication systématiques avec les acteurs pour chaque projet.
- › Engagement consolidé des partenaires financiers, collectivités, propriétaires privés, exploitants agricoles, forestiers, acteurs touristiques, pêcheurs, chasseurs, ...
- › Plans de gestion structurant l'action du SIAEBVELG et partenariat stratégique avec les autres gestionnaires d'espaces naturels (SEPANSO pour la réserve naturelle nationale de l'étang de Cousseau et ONF pour celle des dunes et marais d'Hourtin et la réserve biologique dirigée de Lacanau), permettant d'agir sur l'ensemble du territoire et facilitant la mise en œuvre d'actions.

OBSTACLES

rencontrés



- › Parfois, difficultés de compréhension sur la complexité entre actions à court/moyen terme et incidences de long terme sur l'amélioration du fonctionnement des différents écosystèmes



» 2023



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

nouvelle-aquitaine.fr